

Le Gabian

Et 3 articles La Provence

Pourquoi l'opposition à l'incinérateur d'Istres explose-t-elle ?

La colère des Istréens, largement exprimée sur le registre dématérialisé de l'enquête publique, repose sur plusieurs piliers critiques :

1. **L'absence de concertation** : Le projet aurait été tenu secret et révélé seulement après les élections, un « passage en force » jugé inacceptable par la municipalité.
2. **L'origine des déchets** : Bien que situé à Istres, le site traiterait jusqu'à **200 000 tonnes de déchets par an** provenant de toute la Métropole.
3. **La saturation du territoire** : Istres accueille déjà **70 % des déchets du département** via divers centres de stockage ou d'incinération. Les habitants refusent que leur ville devienne la « poubelle de la région ».

Risques sanitaires et environnementaux : Les points d'alerte

L'implantation de cet **incinérateur Suez à Istres** soulève des inquiétudes légitimes concernant la santé publique et la préservation de la biodiversité locale.

Pollution de l'air et des sols

Le processus d'incinération est associé à l'émission de substances toxiques : **dioxines, métaux lourds et particules fines**. Ces polluants menacent directement la qualité de l'air respiré par les familles istréennes et pourraient contaminer durablement les sols environnants.

Menace sur la nappe de la Crau

L'un des arguments les plus alarmants concerne la **nappe de la Crau**, une ressource en eau stratégique pour la région. Les opposants craignent qu'une telle installation industrielle ne présente un risque de contamination irréversible pour cette réserve souterraine.

Nuisances quotidiennes et trafic routier

Le projet prévoit une augmentation massive du trafic avec environ **50 camions supplémentaires par jour**. Ce flux engendrera des nuisances sonores, des odeurs et une insécurité routière accrue, dégradant l'image et l'attractivité du territoire.

Article (vidéo + texte) très complet ici:

<https://www.legabian.com/incinerateur-istres-suez-pourquoi-le-projet-de-chaufferie-fait-il-scandale/>

Trois articles de La Provence

1) "J'en ai marre qu'Istres soit la capitale des poubelles des autres" : le maire Robin Prétot, "largement défavorable" au projet d'incinérateur de Suez à Istres

Robin Prétot dit avoir découvert le dossier dans la presse et dénonce une méthode "discutable", sans concertation préalable. Alors que l'enquête publique vient de s'ouvrir, le maire affiche déjà une position très réservée sur un projet qui ravive, à Istres, le lourd passif autour de déchets.

Le maire d'Istres ne cache ni sa surprise ni sa défiance face au projet d'incinérateur porté par Suez. Révélé dans la presse, notamment par [Marsactu](#), le dossier a aussitôt fait naître de nombreuses interrogations, aussi bien au sein de la municipalité que parmi les habitants. [Robin Prétot](#) pointe une méthode qu'il juge "*discutable*", dénonçant l'absence de concertation préalable. D'autant que Suez avait déposé, dès mars 2025, un permis de construire auprès des services de la mairie d'Istres, alors dirigée par [François Bernardini](#). Selon nos informations, très peu de personnes en avaient alors connaissance, parmi lesquelles quelques proches de l'exécutif de l'époque, dont l'ancien directeur général des services, [Nicolas Davini](#).

"J'ai été choqué de découvrir ce projet dans la presse", avait d'ailleurs confié l'édile en conseil municipal le 8 avril. Depuis, la mairie a engagé un premier travail d'analyse. Les équipes de Suez ont été reçues par l'adjoint à l'environnement, afin d'obtenir "un premier tour de piste d'explications sur ce projet qui ressemble à un incinérateur et qui ne nous convient pas du tout".

“Mon analyse préalable est quand même largement défavorable”

[Robin Prétot](#) assure vouloir prendre le temps d'examiner le dossier dans le détail, en lien avec les services de l'État, compétents sur les installations classées (ICPE). *"Nous avons tissé des relations avec les services de l'État pour approfondir le sujet. Je demanderai un dernier tour de table avec Suez avant de rendre mon arbitrage définitif."*

Mais la position de fond semble déjà se dessiner. *"Ce qui m'a été donné à lire et à déc ouvrir pour l'instant n'est pas de nature à m'encourager fortement à soutenir ce projet. Mon analyse préalable est quand même largement défavorable."*

Au-delà du projet lui-même, [Robin Prétot](#) replace le débat dans une histoire locale marquée par les infrastructures liées aux déchets. *"J'en ai marre qu'Istres soit la capitale des poubelles des autres. On a eu la décharge légale d'Entressen, la décharge illégale, et l'incinérateur de Fos."*

[Plusieurs réunions](#) seront organisées afin de présenter le projet aux habitants et recueillir leurs inquiétudes, notamment celles des riverains. *"Je veux prendre le temps d'écouter toutes les parties : les services de l'État, Suez, les habitants. On va confronter tout cela publiquement et nous invitons les gens à participer à l'enquête publique en cours."*

Une réunion est prévue le vendredi 24 avril, en mairie, de 14h à 17h. Puis, le lundi 27 avril, de 9h à 12h, le 6 mai, de 14h à 17h, le 12 mai de 9h à 12h, le 18 mai de 14h à 17h."

<https://www.laprovence.com/article/ecoplanete/1145855777715515/jen-ai-marre-quistres-soit-la-capitale-des-poubelles-des-autres-le-maire-robin-pretot-largement-defavorable-au-projet-dincinerateur-de-suez-a-istres>

2) "À Istres, un projet d'incinérateur qui ne dit pas son nom, porté par le géant des déchets, Suez

Révéle par Marsactu, le projet porté par Suez sur le site du Tubé, présenté comme une “chaufferie CSR”, est pourtant assimilé à un incinérateur par l'Autorité environnementale. Alors que l'enquête publique vient de s'ouvrir, le dossier suscite déjà méfiance et opposition à Istres.

À Istres, la question des déchets réveille tout de suite quelque chose. Ici, beaucoup n'ont pas oublié Entressen, cette décharge qui a englouti pendant [des décennies les poubelles marseillaises](#). D'autres se souviennent encore des levées de boucliers contre [l'incinérateur de Fos-sur-Mer](#), juste à

côté. Plus récemment encore, nombreux sont ceux à s'être offusqués de la décharge, cette fois complètement illégale, du [Vallon d'Entressen](#). Alors forcément, quand un nouveau projet de traitement de déchet surgit, la méfiance remonte vite.

C'est dans ce contexte que le dossier d'incinérateur a récemment émergé dans l'actualité istréenne, à la stupéfaction du nouveau maire d'Istres, Robin Prétot, ayant déclaré en conseil municipal, son regret d'en avoir pris connaissance via la presse (lire ci-contre). Sans l'article publié par *Marsactu* début avril, le projet, porté par Suez sur le site de la [Grande Groupède au Tubé](#), serait resté largement sous les radars. Baptisé "Istres Recyclage et Énergies", l'article de nos confrères révèle en quoi il s'apparente à un incinérateur sans en dire le mot, dissimulé derrière une appellation plus technique de "chaufferie CSR".

Un constat écrit noir sur blanc dans l'avis rendu par la Mission régionale d'autorité environnementale que nous avons consulté. Le projet "*s'apparente maintenant davantage à un incinérateur*", recadre l'autorité, pointant un glissement entre le projet initialement présenté et celui qui arrive aujourd'hui en enquête publique. Elle souligne aussi des incohérences avec les objectifs régionaux de réduction des déchets et de recyclage.

Officiellement, [Suez](#) présente son programme comme la transformation de son centre de tri en "*site de production de matières recyclées valorisables et d'énergies*". Mais quand on entre dans le détail, le projet comprend plusieurs briques : une unité de méthanisation pour les biodéchets, une modernisation du centre de tri, une plateforme de préparation de déchets valorisables... et surtout une unité de valorisation énergétique à partir de déchets à haut pouvoir calorifique, les fameux CSR.

Dans la note de présentation, Suez parle d'une "*unité de valorisation énergétique de déchets haut PCI de type CSR*". Dit autrement : il s'agit de brûler des déchets préparés pour produire de l'énergie.

Des chiffres qui donnent le vertige

Les volumes annoncés donnent le vertige. Le leader de la gestion de l'eau et des déchets, prévoit de traiter jusqu'à 329 000 tonnes de déchets par an sur le site istréen, dont environ 200 000 tonnes destinées à être brûlées pour produire de l'énergie. Un volume conséquent, à comparer aux 380 000 tonnes que peut absorber l'incinérateur de [Fos-sur-Mer](#). Les déchets concernés proviendraient d'activités économiques, industrielles ou encore des encombrants, tandis que la partie méthanisation s'appuierait sur des biodéchets, déchets verts et boues d'épuration.

On apprend également que pour fonctionner, l'installation devra être alimentée en continu, y compris par des déchets venus d'ailleurs. [Marsactu](#) relève ainsi

que Suez envisage des apports depuis d'autres départements, voire, " ;de façon exceptionnelle", depuis la Corse ou l'Italie.

Sur le terrain, les impacts concrets commencent ainsi à inquiéter. Un site de cette ampleur implique des flux quotidiens importants, avec "*plusieurs dizaines de camions supplémentaires chaque jour*" attendus sur des axes déjà saturés entre [Istres](#), Fos, Miramas et Salon. À cela s'ajoutent les émissions liées à la combustion, ainsi que la gestion des résidus solides comme les mâchefers ou les cendres.

L'Autorité environnementale met en avant plusieurs points de vigilance : les émissions de gaz à effet de serre, le cadre de vie des riverains, la gestion des déchets à l'échelle territoriale et l'usage final de l'énergie produite. Si elle ne formule pas de réserve particulière sur les risques sanitaires et salue la partie méthanisation, elle se montre beaucoup plus critique sur le reste.

Face à ces réserves, [Suez](#) assure à *Marsactu* qu'il ne s'agit "*pas d'un incinérateur*". Le leader en la matière met en avant une installation utilisant des déchets "*préalablement triés, préparés et standardisés*" et affirme que "*les matières recyclables seront valorisées tandis que les matières non recyclables serviront de combustible*". Le tout, pour "*renforcer l'autonomie énergétique du territoire*".

Depuis le 13 avril, le projet est entré dans une phase clé avec l'ouverture de l'enquête publique, qui se tiendra jusqu'au 18 mai. Le public peut désormais consulter le dossier et formuler des observations sur un projet resté jusque-là relativement discret mais qui suscite déjà le rejet de la majorité municipale, de certains habitants, ainsi que des écologistes, notamment.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et propositions du public pourront également être adressées au commissaire enquêteur : par courrier adressé par voie postale à la mairie d'Istres, direction de l'urbanisme opérationnel, 1 esplanade Bernardin Laugier 13808 Istres cedex, siège de l'enquête. par voie électronique sur le registre dématérialisé sécurisé ouvert sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/7214/>

Ce registre est également accessible & #224; partir du site internet de la préfecture des Bouches-du-Rhône : <https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Publications/Publications-environnementales/Installations-Classees-pour-la-Protection-de-l-Environnement-ICPE/Installations-Classees-soumises-a-autorisation-et-a-enregistrement-Carrieres-et-Geothermie/Istres> par courriel à l'adresse suivante : enquete-publique-7214@registre-dematerialise.fr

En outre, les observations et propositions écrites et orales du public seront reçues par le commissaire enquêteur qui se tiendra à la disposition du public au lieu, jours et heures suivants : Mairie d'Istres, direction de l'urbanisme opérationnel, 1 esplanade Bernardin Laugier 13808 Istres cedex : Le vendredi 24 avril 2026 de 14h00 à 17h00 Le lundi 27 avril 2026 de 9h00 à 12h00 Le mercredi 6 mai 2026 de 14h00 à 17h00 Le mardi 12 mai 2026 de 9h00 à 12h00 Le lundi 18 mai 2026 de 14h00 à 17h00 (fin de l'enquête)"

<https://www.laprovence.com/article/region/1179707024211115/a-istres-un-projet-d-incinerateur-qui-ne-dit-pas-son-nom-porte-par-le-geant-des-dechets-suez>

(voir aussi les 2 illustrations en pièces jointes)

3) À Istres, les écologistes montent au créneau contre le projet d'incinérateur, appelant à la "vigilance citoyenne"

Le projet d'incinérateur porté par Suez cristallise les oppositions. Les écologistes dénoncent un équipement surdimensionné, aux impacts potentiellement lourds pour le territoire, et appellent les habitants à se mobiliser dans le cadre de l'enquête publique.

Le projet d'incinérateur porté par Suez à Istres suscite une vive opposition du côté des écologistes, portés par la voix de [Stéphane Pailhous](#), qui appelle à

une mobilisation citoyenne dans le cadre de l'enquête publique. Ils dénoncent un équipement "*de grande ampleur*", dont le dimensionnement interroge directement la pertinence pour le territoire.

Au cœur des critiques : la capacité annoncée de l'installation, estimée à 200 000 tonnes de déchets par an, soit un volume sans commune mesure avec les besoins locaux, évalués entre 15 000 et 17 000 tonnes. "*Le projet dépasse largement le gisement local*", pointent-ils, critiquant la nécessité de l'importation de déchets extérieurs. Une telle perspective transformerait selon eux le territoire en "*point de convergence*" de flux venus d'ailleurs et saturerait d'autant plus les routes istréennes, notamment celle de la Transhumance.

[Les écologistes](#) alertent ainsi sur les conséquences concrètes pour les habitants : plusieurs dizaines de camions supplémentaires par jour, une pression accrue sur les axes routiers et des nuisances sonores renforcées. À cela s'ajoutent des interrogations sur la qualité de l'air, dans un bassin déjà marqué par une forte activité industrielle.

Au-delà des impacts immédiats, c'est aussi la logique du projet qui est remise en cause. "*Une installation de ce type fonctionne sur plusieurs décennies et nécessite un apport constant de déchets*", soulignent-ils, questionnant sa compatibilité avec les politiques de réduction des déchets et de développement du recyclage.

Alors que [la municipalité a déjà exprimé des réserves](#) à ce stade, les écologistes entendent peser dans le débat public. "*L'enquête publique sera décisive*", insistent-ils, invitant les habitants à s'informer, faire preuve "vigilance citoyenne" et à faire entendre leur voix."

<https://www.laprovence.com/article/ecoplanete/1181086755527215/a-istres-les-ecologistes-montent-au-creneau-contre-le-projet-dincinerateur-appelant-a-la-vigilance-citoyenne>